

Plan d'action de développement durable

2023
2028

Mis à jour — 1^{er} avril 2025

Table des matières

3

Message de la présidente-directrice générale

4

L'organisation en bref

6

Chiffres clés en matière de développement durable

7

Principales contributions au développement durable

8

Analyse de l'environnement

11

Actions de développement durable

20

Tableau synoptique

22

Annexes



Cette icône indique que le contenu a été modifié par rapport à la version initiale du Plan d'action de développement durable et qu'il s'applique à compter du 1^{er} avril 2025.



Message de la présidente-directrice générale

La transition vers une économie verte et sobre en carbone est maintenant partie intégrante de la stratégie de grandes organisations et un levier pour la compétitivité des entreprises. Ce virage implique de plus grands besoins en financement et en accompagnement pour les entreprises. C'est pourquoi Investissement Québec entend accélérer son action auprès d'elles pour les soutenir, les rendre plus compétitives et contribuer à faire du Québec un leader de l'économie verte.

Notre engagement se traduit par des actions concrètes comme le lancement de grand V, une initiative conçue pour stimuler les investissements, encourager l'adoption de solutions technologiques et accélérer le virage des entreprises québécoises vers l'innovation et la productivité durable. Cette initiative constitue notamment un levier indispensable pour réussir le virage vers une économie verte et sobre en carbone.

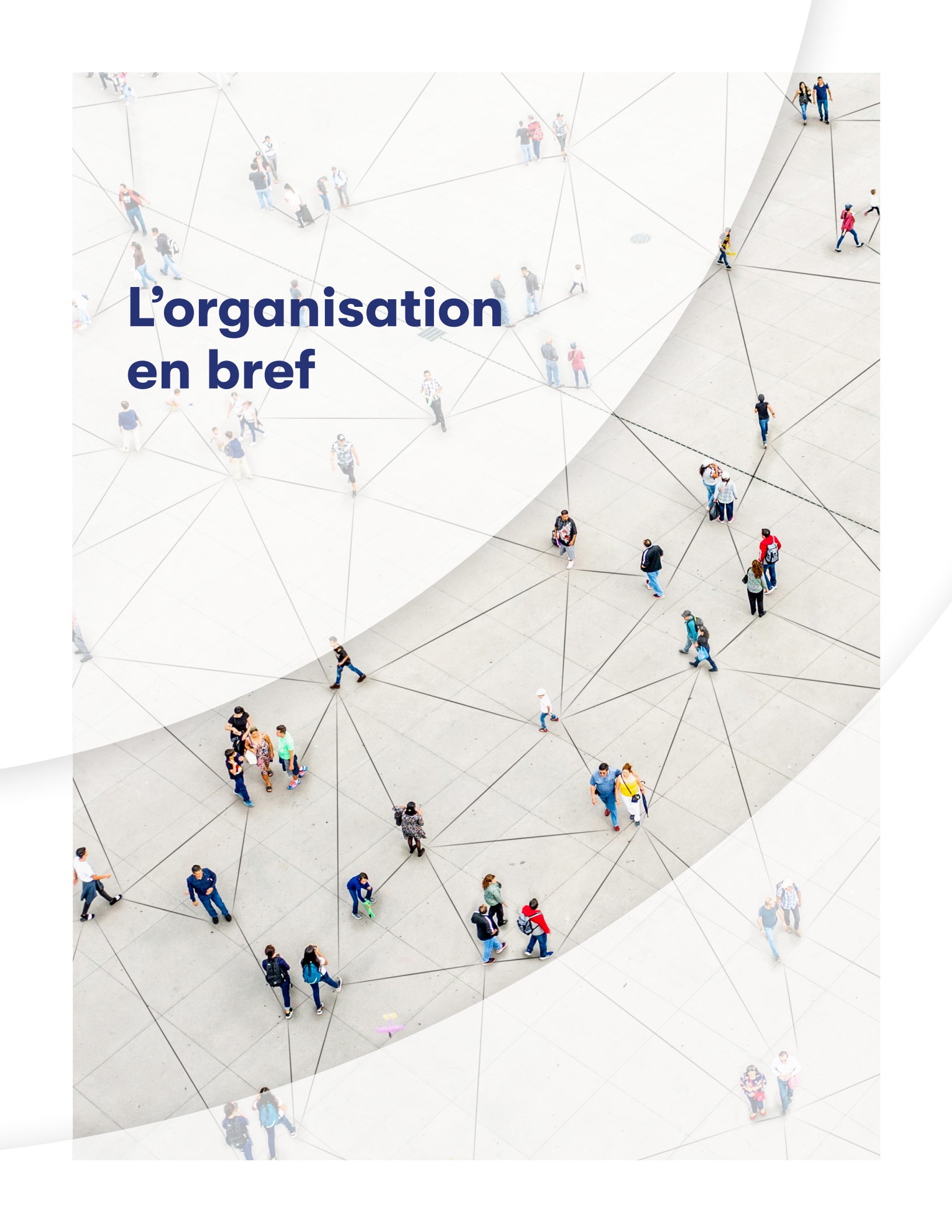
De façon générale, nous veillons à l'intégration des principes d'investissement responsable et de finance durable dans nos interventions financières. En ce sens, nous demandons à tous les clients de remplir un questionnaire lorsqu'ils font une nouvelle demande de financement. Cette démarche vise notamment à aider les entreprises à identifier les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à améliorer et à les encourager à saisir les opportunités découlant de cette prise en compte dans leurs activités. En priorisant des pratiques internes responsables tout en promouvant des approches novatrices, comme l'économie circulaire auprès de nos clients et partenaires, nous renforçons notre impact et encourageons les entreprises à passer à l'action pour réduire leur empreinte environnementale.

En somme, nous poursuivons nos efforts pour que nos pratiques soient cohérentes avec notre mission de développement économique dans la transition vers une économie prospère et durable. En alignant nos actions sur ces principes et en misant sur la force de nos équipes, nous pouvons faire d'Investissement Québec une organisation toujours plus responsable.

Original signé

Bicha Ngo, CFA



An aerial photograph of a large, open plaza with a light-colored tiled floor. A network of dark, thin lines is drawn across the plaza, creating a complex geometric pattern of triangles and polygons. Numerous people are walking across the plaza, some in small groups and others alone. The overall scene suggests a public space designed with a specific organizational or architectural layout.

L'organisation en bref

L'organisation en bref

Mission

La Société a prioritairement pour mission, tant dans ses activités propres que dans l'administration de programmes ou dans l'exécution d'autres mandats que lui confie le gouvernement ou le ministre, de participer activement au développement économique du Québec conformément aux grandes orientations du gouvernement en cette matière. Elle vise à stimuler l'innovation dans les entreprises, l'entrepreneuriat et le repreneuriat ainsi que la croissance de l'investissement et des exportations et à promouvoir notamment les emplois à haute valeur ajoutée dans toutes les régions du Québec.

Pour accomplir cette mission, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille par des services-conseils aux entrepreneurs et d'autres mesures d'accompagnement, notamment technologiques, ainsi que par des solutions financières adaptées et des investissements, et ce, en cherchant à présenter une offre complémentaire à celle de ses partenaires.

La Société a, de plus, pour mission de fournir au ministre l'appui nécessaire au Québec, ailleurs au Canada et à l'étranger, à la mise en œuvre des politiques, des stratégies de développement et des programmes qu'il établit ainsi que des autres mesures qu'il prend, notamment en matière de commerce et de prospection d'investissements étrangers.

La Société accomplit sa mission dans une perspective de développement durable en favorisant le respect de l'environnement et l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'électrification de l'économie et de lutte contre les changements climatiques.

Vision

Être un partenaire incontournable de la croissance des entreprises et d'une économie québécoise innovante, inclusive, ouverte et durable en étant le principal levier de l'action économique du gouvernement.

Valeurs

Audace : Nous défendons les idées créatives et prenons les risques nécessaires pour innover.

Collaboration : Ensemble, nous trouvons des solutions et passons à l'action.

Engagement : Nous sommes ambitieux, nous nous investissons avec énergie, nous développons notre talent et le mettons au service de nos clients.



Chiffres clés en matière de développement durable

Bilan au 31 mars 2024

Chiffres clés	Description
88 %	Indice d'engagement des 1 296 employées et employés
45 %	Proportion de femmes occupant un poste de gestion
1 023	Nombre de questionnaires remplis par les entreprises sur leur performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)
78	Proportion de clients qui recommanderaient Investissement Québec à leur réseau d'affaires (NPS)
1,2 M\$	Implication dans la communauté : octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs
6 500	Accompagnement d'entreprises ¹ clientes
4,0 G\$	Valeur du financement total aux entreprises ²
1 623	Nombre de projets d'accompagnement technologique visant l'innovation
2,2 G\$	Valeur des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale
55 %	Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines
50	Nombre d'interventions financières auprès d'entreprises d'économie sociale

1. L'accompagnement offert aux entreprises inclut l'accompagnement technologique, les services-conseils et le soutien à l'exportation.

2. Le financement total inclut les activités des fonds propres et celles à titre de mandataire du gouvernement du Québec.



Principales contributions au développement durable

Document organisationnel	Orientations/objectifs	Lien avec la SGDD 2023-2028
Plan stratégique 2023-2027	Le développement durable est au cœur des cinq orientations du Plan stratégique 2023-2027 : 1. Accélérer la productivité et l'innovation des entreprises dans une perspective de développement durable 2. Favoriser la croissance des entreprises et propulser leurs exportations 3. Renforcer l'autonomie et la résilience des chaînes d'approvisionnement stratégiques 4. Faciliter l'accès à une main-d'œuvre qualifiée pour nos entreprises 5. Déployer nos talents et nos capacités organisationnelles	1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables 1.3 Favoriser la consommation responsable 3.1 Assurer une transition socioécologique juste 3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société 4.3 Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes 5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement 5.3 Investir de façon durable au profit des Québécois
Politique d'investissement responsable et de finance durable	1. Encadrer l'intégration des principes de l'investissement responsable et de la finance durable dans ses activités 2. Encourager les entreprises à mettre en place des pratiques de développement durable 3. Démontrer son engagement dans la transition vers une économie verte et responsable	1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables 1.3 Favoriser la consommation responsable 3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société 4.3 Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes 5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement 5.3 Investir de façon durable au profit des Québécois
Initiative grand V	L'initiative grand V vise à stimuler les investissements et à accélérer le virage des entreprises vers l'innovation et la productivité durable afin de propulser leur croissance.	1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables
Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle	Avec sa Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle, Investissement Québec met de l'avant deux piliers importants du développement durable dans ses activités d'approvisionnement, soit l'achat québécois et l'acquisition responsable.	5.4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable
Boîte à outils Factorielle	La boîte à outils Factorielle sensibilise et outille les entreprises québécoises en matière de diversité des genres. Ce faisant, la Société souhaite valoriser l'apport stratégique des femmes en entreprise et accroître ainsi l'innovation et la productivité, en plus de favoriser l'accès des entrepreneures aux capitaux.	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société

A photograph of a man and a woman in an office setting. The man, on the left, has a beard, glasses, and a pink shirt over a dark t-shirt. He has a large tattoo on his left arm. The woman, on the right, has curly hair and is smiling, wearing a brown cardigan over a striped shirt. They are both looking at a computer screen. The image is split diagonally by a semi-transparent white line.

Analyse de l'environnement

Analyse de l'environnement

Le Plan d'action de développement durable 2023-2028 (PADD 2023-2028) vise à consolider le positionnement d'Investissement Québec en matière de développement durable. Il s'articule autour de quatre des cinq orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028, contribue à 11 de ses 20 objectifs stratégiques et répond aux 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

Investissement Québec jouera un rôle pour réaliser la vision du gouvernement de faire du Québec une société plus juste et prospère, garantissant à tous les Québécois un milieu de vie sain et sécuritaire ainsi qu'un patrimoine naturel et culturel protégé.

Un suivi annuel du PADD 2023-2028 sera effectué par l'entremise du rapport annuel d'activités et de développement durable de la Société, en conformité avec la Loi sur le développement durable.

Contexte externe

L'économie du Québec a connu une décennie de croissance avant le ralentissement soudain de 2020. Puis, la reprise soutenue observée au début de 2022 a souffert de l'inflation persistante, des problèmes de chaînes d'approvisionnement et de la pénurie de main-d'œuvre. Le choc provoqué par la pandémie a, pour sa part, accéléré et mis en lumière certaines tendances qui redéfinissent l'environnement d'affaires avec lequel doivent composer les entreprises québécoises. Dans ce contexte, elles doivent s'adapter rapidement à plusieurs changements de paradigmes : transition démographique, transition numérique et transition énergétique, facteurs ESG et développement durable.

La prise en compte du développement durable et des facteurs ESG est devenue essentielle à la croissance à long terme des entreprises. Ainsi, selon une étude³, la très grande majorité des grands donneurs d'ordres exigent maintenant que leurs fournisseurs divulguent de l'information en lien avec les critères ESG. La pression exercée sur les ressources naturelles et sur la biodiversité, la concurrence sur les marchés internationaux, les bris dans les chaînes d'approvisionnement, les défis d'attraction et de rétention d'une main-d'œuvre qualifiée et la prise en compte des principes liés à l'équité, la diversité et l'inclusion font du développement durable non seulement une nécessité, mais aussi une occasion d'affaires. Les entreprises qui mettent en place des modèles d'affaires durables, notamment en adoptant des technologies propres ou des pratiques écoresponsables, se démarquent alors que les changements climatiques ont déjà une incidence bien réelle sur l'économie et engendrent des coûts monétaires, environnementaux et sociaux.

Les besoins en conseils et en accompagnement s'en trouvent décuplés et Investissement Québec entend accélérer son action auprès des entreprises pour les aider à devenir plus productives, plus durables et donc plus concurrentielles. Les entreprises du Québec peuvent plus que jamais compter sur Investissement Québec pour avoir accès rapidement et efficacement aux expertises et aux ressources nécessaires pour faire face aux défis qu'elles rencontrent et les aider à se développer dans un contexte d'affaires plus complexe et en pleine évolution. Les défis sont multiples, Investissement Québec, en collaboration avec tous ses partenaires, travaillera à les transformer en opportunités pour les entreprises et le Québec.

3. L'ESG dans votre entreprise : un avantage pour décrocher de gros contrats, BDC, mars 2023.



Contexte interne

Sur la base de son modèle d'affaires conjuguant financement et accompagnement, un incontournable pour l'ensemble de ses domaines d'intervention, Investissement Québec doit miser sur la pertinence de ses actions pour contribuer pleinement au développement économique durable du Québec. Par l'envergure de sa mission, les leviers et moyens dont il dispose et la variété de son offre de services intégrée, Investissement Québec constitue un levier stratégique unique pour l'économie québécoise :

- des établissements dans les 17 régions administratives du Québec ;
- une présence dans plus de 30 représentations à travers le monde et ailleurs au Canada ;
- des laboratoires, un bureau de certification et des équipements de recherche ultramodernes ;
- plus de 1 200 employées et employés aux compétences diversifiées : des spécialistes du financement complexe, d'experts technologiques, y compris dans le domaine de la performance environnementale à des spécialistes en exportation et en gestion d'entreprises.

Par l'entremise de ses volets de financement et d'accompagnement, la Société multiplie les efforts pour soutenir les initiatives mobilisatrices et les entreprises, y compris les coopératives et les entreprises d'économie sociale, dans toutes les régions du Québec, de toutes les tailles et à tous les stades de croissance, le tout avec un accent marqué sur les dossiers liés à l'innovation, à l'automatisation et le numérique, à l'exportation et au développement durable. Cette approche globale va de pair avec une volonté de prendre davantage de risques bien évalués pour maximiser le potentiel de l'économie. Investissement Québec continuera d'orienter ses efforts pour répondre aux besoins des entreprises par des initiatives structurantes et des solutions créatives ayant un impact direct sur leur croissance. Il jouera pleinement son rôle moteur pour stimuler la croissance, l'innovation et la productivité, le réflexe d'approvisionnement québécois, la disponibilité d'une main-d'œuvre stratégique et qualifiée, l'accroissement des exportations, l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables et l'intégration des critères ESG au sein des entreprises.

Par son engagement auprès de la communauté d'affaires et de ses partenaires, Investissement Québec vise à soutenir le développement économique durable du Québec, à encourager le développement de l'entrepreneuriat et la croissance de certains secteurs porteurs. La Société encourage et soutient de multiples façons l'excellence des entreprises québécoises, le leadership des dirigeants et l'implication de jeunes entrepreneurs au sein de leur communauté. Dans le respect de sa Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs, Investissement Québec soutient l'organisation de nombreux événements et de nombreuses initiatives d'associations d'affaires et sectorielles de toutes les régions du Québec, œuvre à la promotion du développement durable et à l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables. À travers les ExtraVERTis, son comité interne composé d'employées et employés, Investissement Québec encourage l'atteinte d'objectifs plus larges en matière de responsabilité sociale et de développement durable.

Investissement Québec est engagé à soutenir la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 et l'ensemble des lois, politiques et stratégies du gouvernement du Québec qui touche le développement durable à travers des actions pertinentes, structurantes et ambitieuses. Grâce à son Plan stratégique 2023-2027, ses initiatives stratégiques, ses politiques et son Plan d'action de développement durable 2023-2028, il contribue à la transition vers un Québec plus prospère, vert et responsable.

Actions de développement durable



Actions de développement durable

Transition verte et durable des entreprises

La transition climatique et le développement durable représentent des bénéfices pour les entreprises. Investissement Québec dispose d'un plan stratégique dont une orientation est : « Accélérer la productivité et l'innovation des entreprises dans une perspective de développement durable ». La Société contribue donc au passage à une économie verte et durable des entreprises notamment par son offre de services variée permettant d'agir de façon structurante tant sur le plan du financement, de l'investissement que de l'accompagnement.

Action 1 : Accroître le développement et l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables

Investissement Québec poursuivra ses efforts pour inciter les entreprises à saisir les opportunités technologiques que présente la transition vers une économie verte et sobre en carbone. Plusieurs leviers d'intervention sont utilisés pour stimuler ce virage. Les entreprises peuvent se prévaloir de différentes solutions de financement et d'accompagnement stratégique et technologique, dont celles disponibles à travers l'initiative Compétivert. Lancée en mars 2021 et terminée le 31 mars 2024, cette initiative avait pour objectif d'inciter les entreprises à adopter des technologies propres et des pratiques écoresponsables pour devenir plus compétitives tout en diminuant leur empreinte environnementale en plus d'appuyer le développement de technologies propres québécoises. En octobre 2024, Investissement Québec a lancé l'initiative grand V qui vise à stimuler les investissements et à accélérer le virage des entreprises vers l'innovation et la productivité durable⁴ afin de propulser leur croissance.



Orientation gouvernementale 1 : Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.1	Valeur annuelle des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale Mesure de départ : 1 231 M\$	1350 M\$	1425 M\$	1550 M\$	1700 M\$	1700 M\$

⁴ Investissement Québec définit la productivité durable comme l'utilisation optimale par une entreprise des ressources, équipements, technologies et de son capital humain afin d'accroître sa valeur ajoutée tout en minimisant les pertes, le gaspillage et les impacts de ses activités sur l'environnement et la société.



Action 2: Déployer l'économie circulaire au sein des entreprises

Les défis environnementaux sont devenus la réalité de toutes les entreprises. L'équipe d'experts en innovation d'Investissement Québec a développé une gamme de services d'accompagnement technologique adapté aux entreprises manufacturières afin de les inciter à intégrer une ou plusieurs stratégies d'économie circulaire dans leur modèle d'affaires. L'objectif est d'identifier des solutions vertes, personnalisées et innovantes avec, à la clé, des gains concrets et mesurables qui permettront aux entreprises d'être à la fois performantes et responsables. Par exemple, les experts multidisciplinaires de la Société peuvent accompagner les entreprises vers l'optimisation et la circularité des ressources industrielles, notamment par la caractérisation de leurs sous-produits et résidus, la recherche des voies de valorisation et l'identification des preneurs potentiels. Ces mêmes experts détermineront, au besoin, les meilleures stratégies de conditionnement et de traitement des matières ou des résidus au moyen d'analyses et de tests environnementaux uniques, puis en évalueront la faisabilité et la rentabilité. L'offre de services est adaptée à la réalité des entreprises et permet avant tout de modifier leur comportement et d'apporter des changements concrets vers une économie circulaire et ainsi de contribuer à augmenter l'indice de circularité au Québec. Par ailleurs, la Société poursuivra le déploiement de solutions et le suivi sur la mise en place des recommandations aux entreprises.



Orientation gouvernementale 1: Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.2	Nombre annuel d'entreprises accompagnées visant le déploiement de l'économie circulaire en entreprise Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	s. o.	s. o.	30	35	40

Action 3: Poursuivre le déploiement des stratégies sectorielles⁵, dont celui des technologies propres

Investissement Québec continue d'appuyer les secteurs clés de l'économie. Il joue ainsi un rôle essentiel dans l'accompagnement et le financement de projets porteurs dans les secteurs stratégiques, actuels et en devenir. La Société vise également à stimuler la croissance de la filière des technologies propres pour que les entreprises augmentent leurs parts de marché, ici comme à l'international. La filière batterie en est un exemple alors qu'Investissement Québec est en première ligne pour faire du Québec un pôle nord-américain de la batterie en poursuivant le développement et l'exécution de la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie. Ce secteur stratégique favorise l'électrification de l'économie, contribue à la création d'un secteur d'avenir pour le Québec et au développement économique régional. Investissement Québec joue également un rôle important dans le déploiement de la zone d'innovation destinée à la transition énergétique.



Orientation gouvernementale 1: Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.1.3	Proportion annuelle de la valeur des interventions financières dans les secteurs stratégiques Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %

5. Sont inclus l'aérospatiale, les ressources naturelles, l'aluminium, les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle et le numérique, les sciences de la vie, l'agroalimentaire et les technologies propres, dont les énergies renouvelables, le captage et la séquestration du carbone ainsi que les secteurs propres aux zones d'innovation.

Action 4 : Augmenter le nombre d'entreprises utilisant des programmes de vérification et de certification liés aux facteurs ESG

L'intégration des facteurs ESG au modèle d'affaires des entreprises crée de la valeur à court et long terme. Les programmes de vérification et de certification spécifiques à ces facteurs ESG, offerts par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), améliorent la compétitivité tout en accélérant la productivité et l'innovation des organisations dans une perspective de développement durable. Ils permettent également d'appuyer la crédibilité des entreprises sur le marché local et international et d'augmenter leur notoriété auprès des clients, des donneurs d'ordres, des investisseurs et de l'ensemble des parties prenantes. Ces programmes permettent aussi d'accroître la présence des produits et services durables sur le marché, favorisant ainsi une consommation responsable, respectueuse de l'environnement et bénéfique pour l'économie locale. Ainsi, plusieurs types de programmes de certification et de vérification sont offerts pour les domaines de l'environnement, de l'efficacité énergétique et des changements climatiques, de la santé et la sécurité au travail, de la sécurité des aliments, de l'économie circulaire et de l'approvisionnement responsable.



Orientation gouvernementale 1 : Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
1.3.1	Nombre de nouvelles entreprises utilisant des programmes de vérification et de certification liés aux facteurs ESG Mesure de départ : 33 entreprises	34	38	40	45	48

Collectivités et diversité

Le financement des entreprises en faveur des collectivités et de la diversité joue un rôle clé dans la promotion d'une économie plus inclusive et équitable. Ainsi, ce type de soutien favorise l'accès à des opportunités égales pour tous. Cela contribue aussi positivement à l'indice de vitalité économique partout au Québec.

Action 5 : Financer des projets auprès d'entreprises d'économie sociale

Investissement Québec poursuivra le financement des projets d'entreprises d'économie sociale (COOP et OBNL) en mettant à profit l'expertise de l'ensemble de son réseau régional. Il entend poursuivre le développement et mettre en valeur la contribution particulière des entreprises d'économie sociale au développement économique durable du Québec. Les coopératives, par leur enracinement local et leur gouvernance démocratique, et les entreprises d'économie sociale, par leur mission d'entraide, représentent une activité économique de grande importance et contribuent de surcroît à des communautés saines et à la vitalité des régions. Elles sont présentes dans plusieurs secteurs d'activité et fournissent des biens et des services à plusieurs organisations ou individus ayant des besoins différents. La mission de ces entreprises permet, entre autres, de contribuer à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.



Orientation gouvernementale 3 : Favoriser la participation de tous au développement durable du Québec

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur ⁶	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.2	Taux de croissance annuel des interventions financières auprès d'entreprises d'économie sociale Mesure de départ : 62	2 %	4 %	6 %	8 %	10 %

6. Interventions financières par les fonds propres d'Investissement Québec. Taux de croissance calculé à partir de la mesure de départ.

Action 6 : Accroître l'accès des femmes aux capitaux

Investissement Québec poursuit son engagement de financer et d'accompagner les entreprises dirigées par des femmes alors que celles-ci font souvent face à davantage d'obstacles que les hommes entrepreneurs lors de leurs recherches de financement. En effet, certains préjugés font en sorte que les services financiers ne répondent pas aussi bien aux besoins des femmes entrepreneures qu'à ceux de leurs homologues masculins.

En 2021, Investissement Québec a lancé Capital femmes, le premier indicateur du genre au Québec. Il dresse le portrait de la représentation féminine dans les fonds d'investissement et dans les entreprises québécoises ayant bénéficié de financement de la part de ces fonds d'investissement. Il a pour objectif de promouvoir la diversité et l'inclusion au sein des entreprises et des fonds eux-mêmes. Cet indicateur est maintenant suivi par Réseau Capital. Dans la foulée, Investissement Québec intègre, dans toute nouvelle entente légale d'investissement avec un fonds de capital de risque et de développement, une clause qui invite les fonds d'investissement à favoriser l'investissement dans des entreprises détenues ou dirigées par des femmes et présentant une diversité de genres à la fois au sein de leur conseil d'administration, de leur équipe de gestionnaires et d'employées et employés.

Dans le questionnaire ESG, la Société demande la répartition de genre des membres du Comité de direction des entreprises lors de l'octroi d'une intervention financière. Au-delà de la question posée, la Société sensibilise les entreprises à l'importance de la diversité à travers différents outils dont Factorielle, qui vise à outiller les entreprises québécoises en matière de diversité des genres.



Orientation gouvernementale 3 : Favoriser la participation de tous au développement durable du Québec						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur ⁷	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.2.2	Proportion annuelle du nombre de femmes dirigeantes ⁸ pour les entreprises financées Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	s. o.	s. o.	25 %	25 %	25 %

Action 7 : Appuyer les entreprises en région

Investissement Québec compte des bureaux à travers le Québec. Le réseau régional, facilement accessible, constitue la principale porte d'entrée des entreprises pour accéder rapidement et simplement à l'ensemble des services offerts par la Société.

Investissement Québec continuera d'appuyer la croissance des entreprises de toutes les régions du Québec pour favoriser leur développement économique dans une perspective de développement durable. Ce faisant, la Société contribuera positivement à l'indice de vitalité économique pour améliorer le marché du travail, le niveau de vie des citoyennes et citoyens et le dynamisme démographique des 17 régions administratives.



Orientation gouvernementale 4 : Développer les collectivités durablement						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
4.3.1	Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines Mesure de départ : 52 %	52 %	52 %	53 %	53 %	54 %

7. Les cibles pour 2025-2026 à 2027-2028 ont été révisées selon un nouvel indicateur plus précis. Par conséquent, les cibles de 2023-2024 et 2024-2025 ne sont plus applicables.

8. Les postes de dirigeantes comprennent le poste de présidente de la société, vice-présidente et vice-présidente directrice.

Investissement responsable et finance durable

La question de la finance durable et de l’investissement responsable est un incontournable dans le milieu des affaires. L’intégration des facteurs ESG est clé pour créer de la valeur à long terme au sein des entreprises et favoriser la compétitivité. En outre, les changements climatiques ont des effets réels sur les activités des financiers et investisseurs. Il s’agit d’un risque qui devient de plus en plus important et se traduit par des impacts au niveau environnemental, mais également au niveau financier.

Action 8 : Intégrer l’analyse des facteurs ESG au portefeuille d’Investissement Québec

 Investissement Québec dispose d’une Politique d’investissement responsable et de finance durable lui permettant entre autres d’encourager les entreprises à mettre en place des pratiques d’affaires plus responsables et durables. La Société est consciente qu’elle doit prendre en considération les éléments indissociables du développement durable pour accomplir sa mission. Ainsi, elle intègre les facteurs ESG dans son processus d’octroi de nouvelles interventions financières. Cela permet de maintenir une saine gestion des risques, de protéger et de rehausser la valeur à long terme des entreprises et de les encourager à adopter et à mettre en place les meilleures pratiques pour ainsi assurer leur compétitivité. Ainsi, avec la mise en place du questionnaire ESG, IQ ne se limite pas à effectuer un bilan, mais agit plutôt comme levier de transformation pour inciter les entreprises à améliorer leurs comportements et adopter des pratiques plus responsables.

Investissement Québec élaborera un guide d’accompagnement pour soutenir les entreprises dans l’intégration des facteurs ESG. Ce guide constituera un outil pratique et proposera aux entreprises des actions pour les aider à intégrer ces facteurs au sein de leur modèle d’affaires et améliorer leur compétitivité. Les avantages d’une telle démarche sont nombreux et doivent être communiqués aux entreprises.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l’innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.3.1	Proportion annuelle du nombre d’entreprises en portefeuille évaluées selon les facteurs ESG	Portrait à la première année	23 %	29 %	35 %	40 %
5.3.2	Mesure de départ (31 mars 2024) : 17 % (nouvel indicateur)					



Pratiques internes responsables

Dans un effort pour concilier sa performance économique, le respect de l'environnement et sa responsabilité sociale, Investissement Québec compte sur plusieurs pratiques internes. Cela comprend l'exercice de l'évaluation de la durabilité des initiatives, les critères d'écoresponsabilité au sein des pratiques d'acquisition et de dons et commandites ainsi qu'une meilleure gestion des matières résiduelles et de mobilité durable.

Action 9 : Évaluer la durabilité des initiatives stratégiques

Comme prévu par la Loi sur le développement durable, Investissement Québec a établi un processus organisationnel permettant d'évaluer la durabilité, soit la prise en compte des 16 principes de développement durable dans ses activités. Il poursuivra l'application de ce processus dans ses initiatives stratégiques, dont le Plan stratégique, dans des initiatives comme Compétivert et Productivité innovation pour créer un effet de levier dans son positionnement lié au développement durable.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1	Proportion des initiatives stratégiques ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50 %	60 %	65 %	75 %	80 %

Action 10 : Intégrer des critères de durabilité à la Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs

La Société dispose d'une Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs. Des critères de durabilité seront mis en place afin d'accorder les soutiens financiers dans une perspective de développement durable.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.3.4	Proportion des dons et commandites octroyés selon des critères de durabilité	35 %	40 %	45 %	55 %	60 %
	Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)					

Action 11: Augmenter les pratiques d'acquisition responsable

La Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle d'Investissement Québec met de l'avant l'achat québécois et l'approvisionnement responsable et guide l'action de la Société dans ses activités d'approvisionnement. La Société intègre plusieurs critères d'écoresponsabilité à son processus d'achat des biens et services lui permettant de réduire son impact sur l'environnement, d'augmenter les bénéfices sociaux et de renforcer la durabilité économique. Investissement Québec continuera d'appliquer sa politique pour favoriser les acquisitions responsables.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1	Proportion de nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, respectant la définition de l'achat québécois ⁹ (en volume des contrats en quantité)	70 %	70 %	70 %	70 %	70 %
	Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)					
	Proportion de nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, contenant des critères d'acquisition responsable (en volume des contrats en quantité)	56 %	57 %	58 %	59 %	60 %
	Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)					

Action 12: Exécuter des projets de rénovation de manière écoresponsable

Investissement Québec poursuivra l'adoption de pratiques de gestion écoresponsables dans ses projets de rénovation afin de renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'Administration publique. En effet, la Société prévoit des réaménagements de bureau dans les prochaines années. Elle appliquera des critères écoresponsables, inspirés, entre autres, de la certification WELL, dans le but de limiter les impacts sur l'environnement, de diminuer les coûts et les besoins énergétiques et d'améliorer les bénéfices sur le plan social pour les employées et employés.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.2	Proportion annuelle des projets intégrant des considérations écoresponsables	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Mesure de départ : 100 %					

9. La définition de l'achat québécois se trouve dans la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle d'Investissement Québec.

Action 13: Obtenir l'attestation ICI on recycle +

Investissement Québec suit les bonnes pratiques en matière de recyclage et de réduction des déchets. Il intègre le principe des 3RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation) dans ses activités. Investissement Québec poursuivra ses efforts pour améliorer ses pratiques en réduction et gestion des matières résiduelles par l'obtention de l'attestation ICI on recycle + des immeubles dont il est propriétaire. Par ailleurs, grâce à son comité des ExtraVERTis, des séances de sensibilisation et d'autres moyens de communication seront mis de l'avant pour encourager les employées et employés à contribuer à la bonne gestion des matières résiduelles.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1	Proportion d'immeubles dont Investissement Québec est propriétaire détenant l'attestation de niveau performance ICI on recycle + Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	en cours	en cours	50 %	100 %	100 %

Action 14: Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable

Le secteur du transport, en augmentation depuis plusieurs années, demeure celui qui émet le plus d'émissions de gaz à effet de serre. Afin d'encourager ses employés à adopter des comportements favorables à la mobilité durable dans leurs déplacements quotidiens, à favoriser de bonnes pratiques et à encourager des comportements responsables, Investissement Québec offrira annuellement des activités de sensibilisation et de formation aux employées et employés.



Orientation gouvernementale 5 : Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation						
Sous-objectifs de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2	Nombre annuel d'activités de sensibilisation et de formation offertes aux employées et employés Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	2	2	2	2	2

Tableau synoptique

Sous-objectifs de la SGDD	Actions		Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
Transition verte et durable des entreprises								
1.1.1	1	Accroître le développement et l'adoption de technologies propres et de pratiques écoresponsables	Valeur annuelle des projets financés favorisant une réduction de l'empreinte environnementale Mesure de départ : 1 231 M\$ (moyenne 3 ans)	1350 M\$	1425 M\$	1550 M\$	1700 M\$	1700 M\$
1.1.2	2	Déployer l'économie circulaire au sein des entreprises	Nombre annuel d'entreprises accompagnées visant le déploiement de l'économie circulaire en entreprise Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	s. o.	s. o.	30	35	40
1.1.3	3	Poursuivre le déploiement des stratégies sectorielles ¹⁰ , dont celui des technologies propres	Proportion annuelle de la valeur des interventions financières dans les secteurs stratégiques Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %	≥ 50 %
1.3.1	4	Augmenter le nombre d'entreprises utilisant des programmes de vérification et de certification liés aux facteurs ESG	Nombre de nouvelles entreprises utilisant des programmes de vérification et de certification liés aux facteurs ESG Mesure de départ : 33 entreprises (pour l'exercice 2022-2023)	34	38	40	45	48
Collectivités et diversité								
3.1.2	5	Financer des projets auprès d'entreprises d'économie sociale ¹¹	Taux de croissance annuel des interventions financières auprès d'entreprises d'économie sociale Mesure de départ : 62 (moyenne 3 ans)	2 %	4 %	6 %	8 %	10 %
3.2.2	6	Accroître l'accès des femmes aux capitaux ¹²	Proportion annuelle du nombre de femmes dirigeantes ¹³ pour les entreprises financées Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	s. o.	s. o.	25 %	25 %	25 %
4.3.1	7	Appuyer les entreprises en région	Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines Mesure de départ : 52 % (moyenne 3 ans)	52 %	52 %	53 %	53 %	54 %

10. Sont inclus l'aérospatiale, les ressources naturelles, l'aluminium, les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle et le numérique, les sciences de la vie, l'agroalimentaire et les technologies propres, dont les énergies renouvelables, le captage et la séquestration du carbone ainsi que les secteurs propres aux zones d'innovation.

11. Interventions financières par les fonds propres d'Investissement Québec. Taux de croissance calculé à partir de la mesure de départ.

12. Les cibles pour 2025-2026 à 2027-2028 ont été révisées selon un nouvel indicateur plus précis. Par conséquent, les cibles de 2023-2024 et 2024-2025 ne sont plus applicables.

13. Les postes de dirigeantes comprennent le poste de présidente de la société, vice-présidente et vice-présidente directrice.



Tableau synoptique

Sous-objectifs de la SGDD	Actions		Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
Investissement responsable et finance durable								
5.3.1 5.3.2	8	Intégrer l'analyse des facteurs ESG au portefeuille d'Investissement Québec	Proportion annuelle du nombre d'entreprises en portefeuille évaluées selon les facteurs ESG Mesure de départ (31 mars 2024) : 17 % (nouvel indicateur)	Portrait à la première année	23 %	29 %	35 %	40 %
Pratiques internes responsables								
5.1.1	9	Évaluer la durabilité des initiatives stratégiques	Proportion des initiatives stratégiques ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	50 %	60 %	65 %	75 %	80 %
5.3.4	10	Intégrer des critères de durabilité à la Politique pour l'octroi de commandites, partenariats et dons corporatifs	Proportion des dons et commandites octroyés selon des critères de durabilité Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	35 %	40 %	45 %	55 %	60 %
5.4.1	11	Augmenter les pratiques d'acquisition responsable	Proportion de nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, respectant la définition de l'achat québécois ¹⁴ (en volume des contrats en quantité)	70 %	70 %	70 %	70 %	70 %
			Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)					
			Proportion de nouveaux contrats octroyés de 50 k\$ et plus, contenant des critères d'acquisition responsable (en volume des contrats en quantité)	56 %	57 %	58 %	59 %	60 %
		Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)						
5.6.2	12	Exécuter des projets de rénovation de manière écoresponsable	Proportion annuelle des projets intégrant des considérations écoresponsables Mesure de départ : 100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
5.7.1	13	Obtenir l'attestation ICI on recycle +	Proportion d'immeubles dont Investissement Québec est propriétaire détenant l'attestation de niveau performance ICI on recycle + Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)	En cours	En cours	50 %	100 %	100 %
5.8.2	14	Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable	Nombre annuel d'activités de sensibilisation et de formation offertes aux employées et employés	2	2	2	2	2
			Mesure de départ : s. o. (nouvel indicateur)					

¹⁴. La définition d'achat québécois se trouve dans la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle d'Investissement Québec.

Objectifs de développement durable des Nations Unies

En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La section ci-dessous présente les 17 objectifs de développement durable (ODD) qui constituent ce programme.

L'atteinte des ODD relevant principalement de ses compétences constitutionnelles exclusives, le Québec est déterminé à contribuer au Programme 2030 des Nations Unies. Il contribue par ailleurs à l'Examen national volontaire du Canada pour rendre compte des mesures et des progrès accomplis dans sa mise en œuvre.

Les ODD 2030

 Objectif 1. Pas de pauvreté	 Objectif 7. Énergie propre et d'un coût abordable	 Objectif 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
 Objectif 2. Faim «zéro»	 Objectif 8. Travail décent et croissance économique	 Objectif 14. Vie aquatique
 Objectif 3. Bonne santé et bien-être	 Objectif 9. Industrie, innovation et infrastructure	 Objectif 15. Vie terrestre
 Objectif 4. Éducation de qualité	 Objectif 10. Inégalités réduites	 Objectif 16. Paix, justice et institutions efficaces
 Objectif 5. Égalité entre les sexes	 Objectif 11. Villes et communautés durables	 Objectif 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs
 Objectif 6. Eau propre et assainissement	 Objectif 12. Consommation et production responsables	 Tous les objectifs

Pour de plus amples renseignements sur les objectifs de développement durable 2030 et leurs cibles, veuillez consulter le : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>.

Sous-objectifs retenus de la SGDD 2023-2028

Stratégie
gouvernementale
de développement
durable

	Modèles d'affaires	1.1 Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables
		1.1.1 Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable
		1.1.2 Accélérer le développement de l'économie circulaire
		1.1.3 Accélérer le développement des filières vertes et des technologies propres
	Consommation	1.3 Favoriser la consommation responsable
		1.3.1 Accroître la présence des produits et services durables sur le marché
	Transition juste	3.1 Assurer une transition socio-écologique juste
		3.1.2 Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale
	Égalité et diversité	3.2 Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
		3.2.2 Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité
	Vitalité des collectivités	4.3 Bâtir des collectivités dynamiques et innovantes
		4.3.1 Appuyer le développement régional durable
	Gouvernance du développement durable	5.1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement
		5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales
	Finance durable	5.3 Investir de façon durable au profit des Québécois
		5.3.1 Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité
		5.3.2 Favoriser la croissance des investissements et des placements qui répondent à des critères de durabilité
		5.3.4 Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité
	Marchés publics	5.4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable
		5.4.1 Accroître la part des acquisitions responsables
	Bâtiments durables	5.6 Améliorer la performance environnementale des bâtiments et infrastructures publics
		5.6.2 Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation
	Gestion des matières résiduelles	5.7 Valoriser les matières résiduelles
		5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles
	Mobilité durable	5.8 Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables
		5.8.2 Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo chez les employés de l'État

Plan d'action de développement durable 2023-2028

Investissement Québec

Mis à jour - 1^{er} avril 2025
Rédigé par la Première vice-présidence,
Stratégies et communications externes

Plan d'action de développement durable 2023-2028

© Investissement Québec, avril 2025

Dépôt légal - 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-555-00680-5